VILLE DE PARIS (10ème)
39, rue des Vinaigriers

Date : 15/12/2016
Dossier : Car 2016CC420C

ATTESTATION DE SUPERFICIE DU LOT N°45

(Calculée suivant la loi "Carrez", en application de l'article 46 de la loi du 10 juillet 1965, issu de la loi n° 96-1107 du 18 décembre 1996 et conformément aux prescriptions du décret n° 97- 532 du 23 mai 1997 portant définition de la superficie privative d'un lot de copropriété)

LOT	Bât.	Esc.	Etage	Désignation	Superficies privatives en m²	Autres superficies en m²		
						Lot < à 8 m²	Parties à hauteur < 1,80m	Balcon
45	-	D	3° étage	**Appartement, porte à gauche :**				
				Entrée	6,10			
				Salon	24,20			
				Salle à manger	18,40			
				Chambre sur rue	16,80			
				Chambre sur cour	13,40			
				Cuisine	4,40			
				Salle d'eau	3,10			
				WC	1,30			
				Balcon				6,20
				Total du lot :	**87,70**	-	-	**6,20**

Autre partie du lot n'entrant pas dans le cadre de la loi du 18 décembre 1996

45	-	D	Sous-sol	Cave n°36		(non visitée)

Superficie habitable du lot : 87,70 m²

Article R 111-2 du Code de la Construction et de l'Habitation

"La surface habitable d'un logement est la surface de plancher construite, après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escaliers, gaines, embrasures de portes et de fenêtres.
Il n'est pas tenu compte de la superficie des combles non aménagés, caves, sous-sols, remises, garages, terrasses, loggias, balcons, séchoirs extérieurs au logement, vérandas, volumes vitrés prévus à l'article R.111-10, locaux communs et autres dépendances des logements, ni des parties de locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 mètre."*

Description du lot conforme au relevé effectué en novembre 2016.

Lot identifié suivant la désignation portée sur un "commandement de payer valant saisie immobilière" fourni par le requérant, savoir :

"LOT 45 :
Représenté par UN APPARTEMENT au troisième étage à gauche (escalier D), comprenant : entrée, salle à manger, salon, deux chambres, cuisine, water-closets, et UNE CAVE portant le numéro 36 (au sous-sol). Et les 104/4.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales."

CABINET
PIERRE BLOY
SELAS DE GEOMETRES - EXPERTS
21 23 rue de l'Amiral Roussin
75015 PARIS